

FONDS D'INVESTISSEMENT CLIMATIQUES

11 février 2019

Résumé établi par les coprésidents
Réunion du Sous-comité du FIP (FIP)
Ouarzazate (Maroc)
Samedi 2 février 2019

Coprésidents
M. Muhammad Jaiteh (Gambie)
M. Ben Green (Royaume-Uni)

POINT 1 DE L'ORDRE DU JOUR. OUVERTURE DE LA SÉANCE

1. La réunion du Sous-comité du FIP est ouverte par les coprésidents du Sous-comité du FIP, à savoir M. Muhammad Jaiteh (Gambie), représentant les pays bénéficiaires, et M. Ben Green (Royaume-Uni), représentant les pays contributeurs.

POINT 2 DE L'ORDRE DU JOUR. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

2. Les membres du Sous-comité du FIP adoptent l'*ordre du jour provisoire* distribué sous la cote FIP/SC.21/1.

POINT 3 DE L'ORDRE DU JOUR. RAPPORT D'ACTIVITÉ ET DE RÉSULTATS DU FIP

3. Ayant examiné le document FIP/SC.21/3, intitulé *Rapport d'activité et de résultats du FIP*, le Sous-comité du FIP se félicite des progrès accomplis pour faire avancer les activités du FIP dans les pays pilotes.

4. Les commentaires et suggestions formulés par les membres du Sous-comité pour améliorer le rapport ont été notés et seront pris en compte dans la préparation du prochain Rapport d'activité et de résultats du FIP. En particulier, l'Unité administrative des CIF, en collaboration avec les BMD, étudiera des moyens de renforcer les comptes-rendus sur le suivi global des progrès du portefeuille.

5. Le Sous-comité du FIP invite l'Unité administrative des CIF à continuer d'étudier d'autres possibilités de financement pour couvrir le déficit de financement escompté pour les plans d'investissement qui ne sont pas encore financés.

6. De surcroît, le Sous-comité du FIP encourage les BMD à identifier des moyens d'action pour aider davantage les pays bénéficiaires à accompagner leurs processus de mise en œuvre de plans d'investissement.

POINT 4 DE L'ORDRE DU JOUR. RAPPORT SUR LES RÉSULTATS DU FIP

7. Le Sous-comité du FIP accueille favorablement le document FIP/SC.21/4, intitulé *Rapport sur les risques du FIP*, et prend note des trois projets actuellement signalés dans le rapport au regard du risque de mise en œuvre.

8. Le Sous-comité du FIP demande au BMD, en concertation et en coordination avec les pays bénéficiaires concernés, de fournir à l'Unité administrative des CIF i) une description détaillée des raisons des retards d'exécution des projets signalés au regard du risque de mise en œuvre ; ii) une description détaillée des mesures prises pour remédier aux retards d'exécution des projets signalés au regard du risque de mise en œuvre ainsi qu'un plan de travail visant à accroître les décaissements au titre des projets signalés pour les porter au niveau où les projets ne seront plus signalés au regard de ce risque ; et iii) une estimation des

dates auxquelles les décaissements augmenteront pour atteindre des niveaux tels que ces projets ne seront plus signalés au regard du risque de mise en œuvre. Le Sous-comité du FIP demande à l'Unité administrative des CIF de lui communiquer les informations fournies par les BMD en vertu de cette décision

9. Le Sous-comité du FIP demande aux BMD de fournir à l'Unité administrative des CIF d'éventuelles informations sur des cas de fraude et d'exploitation ou d'abus sexuels dans le cadre des projets du FIP mis en œuvre par lesdites BMD sous réserve que lesdites informations soient communiquées aux propres conseils d'administration des BMD et soumises aux modalités juridiques et de confidentialité requises avant la communications desdites informations.

10. Le Comité du FIP demande à l'Unité administrative des CIF d'inclure l'évolution des risques dans le rapport sur les risques.

POINT 5 DE L'ORDRE DU JOUR. LE POINT SUR LES CONNAISSANCES ET L'APPRENTISSAGE

11. L'unité administrative des CIF présente un rapport actualisé sur les diverses activités poursuivies en matière de connaissances et d'apprentissage liées au FIP. Celles-ci incluent l'élaboration de produits du savoir et l'organisation d'événements destinés à partager les expériences et les enseignements tirés des activités de mise en œuvre du FIP. Le Sous-comité se réjouit des progrès accomplis dans la production et la diffusion de connaissances à partir des travaux du FIP.

POINT 6 DE L'ORDRE DU JOUR. QUESTIONS DIVERSES

12. M. Ben Green (Royaume-Uni), coprésident du Sous-comité du FIP, remercie le Gouvernement marocain et l'Unité administrative des CIF d'avoir organisé la rencontre CIF@10 au complexe Noor ainsi que les réunions des comités des CIF.

POINT 7 DE L'ORDRE DU JOUR. CLÔTURE DE LA SÉANCE

13. La réunion est close le samedi 2 février 2019 à midi.